



Victoire des usagers: M. le maire baisse la part communale et diminue de 2% le prix de l'assainissement collectif !

La SAUR a été reconduite pour 11 ans par la majorité municipale qui a voté le 11 septembre, comme un seul homme, cette décision... L'entreprise augmente de 6% en moyenne ses prix.

Quelles incidences pour nous, les usagers? M. le maire a du baisser la part communale pour éviter que les usagers ne subissent les augmentations de la SAUR. Il sait que le mécontentement, que nous avons relayé, est grand. La baisse de 2% des factures de l'assainissement collectif est donc le résultat de la baisse d'une part communale très lourde qui pressure les Illadais depuis des années. Mais elle est encore très loin de nous permettre d'égaliser nos voisins du syndicat des deux rives ou de la régie intercommunale de Preignac-Barsac-Toulence. Pour mémoire, la dernière fois que notre premier magistrat avait consenti une telle baisse, c'était en octobre 2013, à quelques mois des élections municipales... Il a promis une nouvelle baisse de 10 % d'ici quelque temps... Il s'est même souvenu d'une promesse qu'il aurait faite en 1996, devant une vingtaine d'usagers en colère sur le perron de la mairie, de baisser la part communale quand tout le réseau sera terminé... De cette vingtaine de manifestants, il n'en reste qu'une poignée encore en vie. Les autres sont morts bien avant de goûter aux joies de la diminution des prix de l'assainissement...

Ce changement de politique municipale n'est pas un miracle mais le résultat de la contestation qui existe dans notre commune depuis 1996. Le 11 septembre, des illadais étaient dans le public du conseil municipal. (Le compte rendu de la séance du 11 septembre est disponible sur notre site internet.)

On sent bien que les élections approchent... Comme par magie le prix du ticket de cantine ne sera pas augmenté cette année. Tous les ans, au mois de juillet, notre premier magistrat nous explique qu'il faut que les parents et les personnels paient les repas plus cher parce que « la cantine est en déficit ». Cette fois, lors de la séance du conseil municipal du 24 juillet, nous n'avons pas eu droit à cette explication fumeuse démentie par l'excédent de plus de 211 000€ du budget de fonctionnement de la mairie... Autre miracle préélectoral, la partie de la cour de l'école primaire endommagée a été refaite dans l'urgence cet été avant la rentrée. Cela fait des mois que les parents demandaient ces travaux et que la mairie les renvoyait à une date indéfinie...

Toujours dans cette séance du 24 juillet, M. le maire a fait voter le dossier d'agrandissement de la COVED que nous n'avons pas pu consulter. Ce document nous inquiète : 39 000 tonnes de déchets vont être triés à Illats au lieu de 17 000 tonnes actuellement, le travail de nuit devrait augmenter et le trafic journalier atteindra les 40 camions.

Au lieu de vous informer comme d'habitude, on a décidé de vous consulter sur l'avenir de notre commune. Vous pouvez néanmoins prendre connaissance de toute l'actualité locale illadaise sur notre site internet. Les personnes connectées à internet pourraient aider celles qui ne le sont pas.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Gilles Baillet

Nous vous adressons un questionnaire dans ce 69^{ème} numéro d'ICI pour connaître votre avis.

Nous vous invitons à venir vous exprimer lors d'une réunion publique mercredi 6 novembre 20 h 30 à la salle des fêtes.

Le résultat de cette réflexion collective permettra de constituer un programme que nous présenterons aux élections municipales de mars 2020. Nous voulons également réunir une équipe qui le portera .

La consultation des Illadais

Services publics et bâtiments communaux

- 1- Que pensez-vous du prix de l'eau et de l'assainissement collectif à Illats ?
- 2- Que pensez-vous de la façon dont sont entretenus la salle de sports, la salle des fêtes, les classes de l'école etc. par la mairie?
- 3- Que pensez-vous de la mise en place progressive d'un plan d'utilisation des énergies renouvelables et de renforcement de l'isolation des bâtiments communaux ?
- 4- L'installation du très haut débit vous semble-t-il correspondre aux besoins des Illadais ?
- 5- La poste : est-il souhaitable d'allonger les horaires d'ouverture de l'agence postale communale ?
- 6- Rencontrez-vous des problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans votre quartier ?

Ecole

- 7- Pensez-vous que c'est la vocation d'une municipalité d'aider à la mise en œuvre d'un projet éducatif local en partenariat avec des associations agréées par l'éducation nationale autour des enjeux de société fondamentaux, de l'écologie, de l'antiracisme, de l'anti sexisme, de la non violence, de la paix, de l'art etc. ?
- 8- Doit-on doter l'école d'une grande bibliothèque ? Doit-on développer l'équipement numérique des classes ?
- 9- La cantine scolaire pourrait offrir une alimentation bio et/ou issue de producteurs locaux, doit-on aller dans ce sens ? Doit-on revenir sur les augmentations du prix des tickets de cantine pratiquées ces dernières années par la majorité municipale ?

Santé, Circulation des véhicules et des personnes

- 10- Pensez-vous que l'installation dans notre village d'un cabinet de santé pluridisciplinaire soit une priorité ? Si oui comment l'envisagez-vous ? Avec quels praticiens ?
- 11- Comment encourager la pratique du sport pour améliorer la santé des Illadais ? Avec quelle participation des associations sportives ?
- 12- La circulation sur la route Départementale 11 qui traverse le bourg et de nombreux quartiers, est-elle un problème crucial pour l'avenir de notre village ? Si oui quelles solutions envisageriez-vous pour améliorer le trafic ?
- 13- L'aménagement du bourg d'Illats vous semble-t-il adapté à la vie quotidienne des Illadais ? Y-a-t-il assez de places de parking ? Les piétons peuvent-ils circuler correctement ?
- 14- Doit-on améliorer la circulation des piétons et des vélos dans tout Illats ? Si oui quelles propositions faites-vous ?
- 15- Des parties importantes de notre commune sont soumises aux nuisances sonores et aux pollutions (abords de la D11, zone artisanale, proximité de l'autoroute), comment la commune pourrait intervenir pour les diminuer ?
- 16- Est-ce que le rétablissement de la ligne « trans Gironde » avec un arrêt à Illats vers la gare de Cérons et vers Cadillac, vous semble utile ?

Signez la pétition pour le contournement d'Illats et Landiras
<http://www.citoyens-illats.info/petition-pour-un-contournement-routier-illats-et-landiras>

La consultation des Illadais

Social

- 17-Connaissez-vous les attributions d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ? Savez-vous quelles actions sont menées à Illats ? En quoi pourrait-il développer des actions pour faciliter la vie de tous les Illadais qui en ont besoin ?
- 18-Que pensez-vous de la mise en place d'une permanence du CCAS dans les locaux de la mairie ?
- 19-Le CCAS doit-il soutenir l'action des associations œuvrant dans les domaines de la précarité, le mieux vivre ensemble etc. ?
- 20-Doit-on ouvrir à tous les publics en difficultés passagères le futur logement d'urgence qui se situera au premier étage de la résidence communale de Pinos ?

Attractivité et mise en valeur des commerces

- 21-La municipalité pourrait aider à la création d'une association des commerçants Illadais qui deviendrait l'interlocuteur de la mairie en matière de développement des activités et des animations commerciales (marché d'hiver, marché d'été, signalétique spécifique etc.) dans le village : est-ce à votre avis sa vocation ?
- 22-Un Illadais nous a proposé lors de la réunion publique du 2 juillet dernier, de repenser l'organisation du bourg et d'installer les commerces sur une nouvelle place qui serait créée à côté des ateliers communaux. Qu'en pensez-vous ?
- 23-Doit-on offrir un espace de « co-working » (espace de travail partagé mis à la disposition) pour les personnes (jeunes notamment) qui souhaiteraient démarrer une activité économique sur la commune en leur offrant temporairement un espace de travail et de rendez-vous, une connexion internet, du mobilier professionnel ?
- 24-Etes-vous d'accord avec les décisions suivantes ? La commune d'Illats s'opposera à l'agrandissement de la zone artisanale mais proposera en contrepartie la création d'une nouvelle zone à proximité du péage de l'autoroute dans le but de limiter le trafic routier.

Actions de la municipalité en direction des séniors et des adolescents

- 25-Comment la municipalité pourra-t-elle faciliter les déplacements des anciens dans leur quotidien ? Une navette mise à disposition des personnes âgées pour des déplacements comme les marchés de Cadillac et de Podensac ou Super U est-elle bonne solution ?
- 26-La commune doit-elle inciter à la création d'un « club ados » afin d'offrir aux jeunes de la commune un espace de rencontres notamment pendant les vacances scolaires ? Ou en les impliquant dans un projet communal et/ou associatif (rencontres sportives, sorties, organisation de la fête de la Saint Roch...) ?
- 27-La commune doit-elle s'associer au programme « CAP 33 » pour offrir des animations sportives durant l'été ?

La consultation des Illadais

Culture et animations

28-D'une manière générale, pensez-vous que les manifestations culturelles ou artistiques à Illats, sont : insuffisantes ? suffisantes ? trop nombreuses ?

29-La commune pourrait être porteuse d'animations culturelles à accès gratuit (soirée conte, fête du patrimoine, fête de la musique...) en créant des partenariats associatifs si besoin. Qu'en pensez-vous?

30-En collaboration avec la CDC doit-on améliorer ou agrandir ou déplacer le bâtiment de la bibliothèque pour un meilleur accès des lecteurs, des

scolaires, des personnes âgées (EHPAD) et pour organiser des expositions ?

31-Doit-on participer à des programmes départementaux ou régionaux pour faire venir des manifestations sur le village comme « Scènes d'été » ?

32-Un espace jeux pour les tout petits et un skate parc pour les plus de dix ans : deux bonnes idées ?

33-Que pensez-vous de la fête communale de la Saint Roch ? Comment pourrait-elle être améliorée?

Démocratie locale

34-Etes-vous prêt à donner un peu de votre temps à la gestion de votre commune ?

- Pour participer à une réunion annuelle avec les élus pour faire le bilan de l'année écoulée et évoquer les projets en cours ou avenir ?
- Pour vous impliquer dans une commission municipale ouverte aux citoyens élaborant les projets municipaux ou le budget de la commune ?

35- Que pensez-vous de la perte de compétences des communes au bénéfice des intercommunalités ? Quelles sont les compétences, à votre avis, qui devraient rester exclusivement municipales ?

36-Pensez-vous qu'un partenariat intercommunal libre et ponctuel sur certains sujets serait préférable à une décision de la communauté de communes comme pour l'élaboration de la déviation de la D11 ou la gestion de l'eau et de l'assainissement ?

CONSULTATION DES ILLADAIS

REUNION PUBLIQUE
MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019
A 20H30 A LA SALLE DES FÊTES

VENEZ VOUS EXPRIMER!

Contactez-nous!

Tél: 09 75 00 40 Mail: contact@citoyens-illats.info